

École d'Economie de la Sorbonne (UFR02)

AUTORISATION DE DIFFUSION ET ATTESTATION DE DEPOT
DU MEMOIRE NUMERIQUE DE MASTER 2

(Seuls les mémoires ayant obtenu au moins 16/20 sont éligibles à la diffusion après soutenance)

Intitulé du Master 2 :

Année universitaire :

LE MEMOIRE

Titre :

Directeur de mémoire (Prénom NOM) :

Date de soutenance (JJ/MM/AAAA) :

Résumé :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Mots-clés : / /

AUTORISATION DE L'AUTEUR DU MEMOIRE :

Je, soussigné(e) (Prénom NOM).....

Courriel pérenne : Diffusion sur DUMAS * : Oui Non

AUTORISE LA DIFFUSION (dans les conditions mentionnées dans ce document) **DU TEXTE INTEGRAL DEFINITIF** (après corrections si demandées par le jury) **DE MON MEMOIRE** (format PDF) **PAR L'UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE SUR DUMAS** (internet, plateforme de diffusion pilotée par le CNRS : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/>).

ou

AUTORISE LA DIFFUSION (dans les conditions mentionnées dans ce document) **DU TEXTE INTEGRAL DEFINITIF** (après corrections si demandées par le jury) **DE MON MEMOIRE** (format PDF) **PAR L'UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE EN ACCES RESTREINT** dans les limites du réseau de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (plateforme de diffusion, membres, locaux).

ou

N'AUTORISE PAS LA DIFFUSION DU TEXTE INTEGRAL DEFINITIF (après corrections si demandées par le jury) **DE MON MEMOIRE** (format PDF) **PAR L'UNIVERSITE PARIS 1 PANTHEON-SORBONNE.**

* En cochant « Oui », votre courriel pérenne sera mentionné et visible sur la plateforme de diffusion DUMAS (<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/>). Un logo « enveloppe » s'affichera alors à côté de votre nom afin que les autres usagers puissent vous contacter.

Cette autorisation de diffusion s'effectue à des fins non commerciales, de manière à faciliter l'accès au savoir et à contribuer à la reconnaissance du travail des étudiants et des équipes de recherche de l'établissement, conformément à la charte sur le dépôt et la diffusion électronique des mémoires de Master.

Territorialité et durée de l'autorisation de diffusion

La présente cession du droit de diffusion est consentie :

- pour une exploitation dans le monde entier,
- pour toute la durée légale de protection de la propriété intellectuelle offerte par la loi française à l'auteur, ses ayants droits ou représentants, y compris les prolongations qui pourraient être apportées à cette durée.

Rémunération

La cession du droit de diffusion est accordée à titre gracieux.

Cette autorisation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

Garanties

L'autorisation de diffusion signée par l'auteur au bénéfice de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne n'a pas de caractère exclusif et il conserve tous les droits de diffusion et de cession de son travail.

L'auteur du mémoire ne fait aucune réserve ni restriction sur le droit de diffusion objet de la cession et il garantit l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne qu'il n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à la diffusion de son mémoire de Master.

En aucun cas, la responsabilité de l'Université ne pourra être recherchée, ni engagée par un tiers, du fait de telles diffusions.

La présente autorisation ne contraint pas l'Université à diffuser effectivement le travail universitaire en ligne.

Litiges

Les Parties s'efforceront de régler à l'amiable tout litige qui pourrait survenir dans le cadre du présent contrat. En cas de désaccord persistant, le TGI de Paris sera compétent et le droit français seul applicable.

JE CERTIFIE QUE :

- j'ai pris connaissance de l'ensemble des informations de ce document et de la charte sur le dépôt et la diffusion électronique des mémoires de Master.

- la version numérique déposée est conforme à l'exemplaire imprimé remis au jury et au directeur de mémoire, sauf en cas de demande de modification par le jury. Dans ce cas, la version numérique définitive déposée doit présenter les corrections nécessaires.

- responsable du contenu de mon mémoire, je ne diffuserai pas d'éléments non libres de droit ou qui pourraient porter atteinte au respect de la vie privée.

- le mémoire ne comporte pas de documents ou d'informations pour lesquels je n'aurais pas obtenu les autorisations écrites de reproduction, de représentation ou de diffusion nécessaires.

- si le mémoire porte sur un établissement ou une entreprise révélant des informations (organigrammes, données financières...) sur celle-ci, j'ai obtenu l'autorisation de l'établissement. Dans le cas contraire, j'aurai anonymisé les noms des personnes citées ainsi que les noms des entreprises.

- je suis informé(e) que je pourrai à tout moment demander la rectification de mes données à caractère personnel ou modifier mon autorisation de diffusion par l'envoi d'un courriel à docmse@univ-paris1.fr ou d'une lettre à :

Centre de documentation de la MSE
UMR 8174 CES
Maison des Sciences Economiques
106/112, bd de l'Hôpital
75013 Paris

Le fichier PDF du mémoire peut être retiré de la plateforme de diffusion DUMAS (<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/>) en tenant compte d'un délai relatif à la disponibilité des personnes et aux contraintes techniques.

- j'agis en l'absence de toute contrainte.

Fait à, le.....

Signature de l'étudiant(e)

« *Bon pour accord et attestation de dépôt du mémoire numérique de Master 2* »

AUTORISATION DU DIRECTEUR DE MÉMOIRE OU DU PRÉSIDENT DU JURY

Je soussigné(e) (Prénom NOM)

AUTORISE la diffusion dans les conditions établies par l'auteur.

N'AUTORISE PAS la diffusion dans les conditions établies par l'auteur.

Fait à, le.....

Signature du directeur de mémoire ou du président du jury

« *Bon pour accord* »